



Le «Plume-Tambour»

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez



MARS 2019

N° 96

Édito



LES VŒUX DU MAIRE



Bonne et heureuse
Année 2019



CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Nombreux Villaronnes, Villarons et Officiels ont participé, dimanche 20 janvier, au foyer J.L. Garban à la cérémonie des vœux de Monsieur le Maire.

« Tout d'abord le Conseil Municipal et moi-même tenons à remercier de leur présence : Monsieur Jean-Marc Giraud, sous-Préfet de Fontainebleau, Béatrice Rucheton, notre conseillère départementale, Vincent Mevel Président de la CCPN, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les élus, les représentants des services d'Etat, les représentants du corps enseignant, les représentants du monde associatif et vous tous Villaronnes et Villarons qui vous êtes déplacés à cette occasion, un grand merci. »

En préambule M. Le Maire évoque la colère exprimée par les gilets jaunes avec la cascade de motifs ayant provoqué cet événement national et nous informe qu'en amont de cette grande manifestation de colère générale, depuis plusieurs mandats gouvernementaux, les Maires ont alerté l'Etat, ont posé des questions qui sont toujours sans réponse, ainsi que depuis plusieurs mandats les Maires ruraux, en particulier, sont ignorés. Aujourd'hui, M. Sébastien Lecornu, nouveau ministre chargé des collectivités territoriales, par un courrier du 16 janvier souhaite impliquer les Maires dans le Grand débat.

Pour information, la municipalité ne prendra pas en compte l'organisation du Grand Débat, par contre bien sûr, elle facilitera la tâche dans la mesure du possible aux citoyens ou associations qui voudront s'en emparer.

Les premiers vœux, exprimés par M. Le Maire, vont à nos gouvernants. « Je leur souhaite d'avoir le courage de rénover notre démocratie pour qu'elle soit plus représentative de la volonté populaire et que ce grand débat ne soit pas qu'une simple gesticulation. »

Pour conclure ce sujet d'actualité, des chaleureux remerciements ont été adressés au représentant de la Gendarmerie, l'adjudant-chef Marion et du Service Départemental d'Incendie et de Secours, le lieutenant Bourcey. Ces deux services sont en première ligne, parfois pris à parti et toujours au contact de la population dans les situations les plus périlleuses.

Autre sujet ardu ayant été approché est la réforme

territoriale. Toujours en cours, elle accentue le malaise de notre démocratie par le rassemblement, parfois forcé, d'un grand nombre de population au sein d'une même collectivité, elle rend difficile le dialogue entre gouvernants et gouvernés.

« Pour l'instant ce n'est pas notre cas. La Communauté de Communes du Pays de Nemours à laquelle nous appartenons reste de taille humaine. Le dialogue y est fécond et chacun peut se faire entendre.

Je souhaite à notre Communauté de Communes de garder cette taille humaine, et qu'elle conserve ce bon état d'esprit imprimé par ses différents Présidents. »

Ensuite, M. le Maire a abordé la vie dans notre village bien plus attrayante.

Un tour d'horizon de nos associations et leurs activités durant l'année 2018 et a exprimé sa satisfaction de voir se confirmer le développement des deux.

« Si la municipalité a le pouvoir de les aider, voire de leur faciliter la vie, c'est surtout les bénévoles très actifs et nombreux qu'il faut remercier. Qu'ils sachent qu'ils ont toutes les reconnaissances : celle du village et celle des élus ; aussi mes vœux les accompagnent pour qu'au travers de leur engagement ils réalisent leurs espoirs. »

Un bref rappel d'actions menées.

« La Plume Philanthrope » a pu mettre en œuvre son projet Palandis qui vient en aide aux enfants ayant des difficultés dans leur scolarité.

La médiathèque municipale gérée par l'Amicale Villaronne s'est montrée particulièrement active, aussi bien dans sa collaboration avec le Relai d'Assistance Maternelle, que dans la multiplication de séances de projections à thèmes en saisissant au bond les propositions de la médiathèque départementale et apporte sa contribution au projet de mise en réseau des différentes médiathèques de la CCPN.

Dans un cadre plus festif, l'association MusiQafon, en partenariat avec la municipalité, a investi le village d'abord par son bus à impérial Underground Café, puis en animant le « marché gourmand » et enfin, en ce début d'année, en organisant une foire aux vinyles puis une soirée concert mémorable.

Impossible en parlant d'événements festifs, de passer sous silence le « Marché Gourmand », puis la fête du houblon organisée par « Le Houblon Villaron » à

l'occasion de la récolte du houblon le 1^{er} septembre, et enfin en novembre le Beaujolais Nouveau organisé par le Coq Chantant.

Ces trois incontournables mettent en avant un certain art de vivre simple, autour de produits sains et d'une ambiance musicale et conviviale.

Cette énumération raccourcie est loin de la liste réelle des actions sociales, événements culturels et festifs auxquels nous avons eu le privilège de participer grâce à la dynamique générale déployée durant cette année 2018.

Puis interrompant son propos M. le Maire nous exprime son inquiétude sur les moyens de maintien qu'on nous donne pour garder en vie nos associations qui pourtant font un travail remarquable.

« Culture et sport, des domaines privilégiés qui développent le lien social sont particulièrement touchés par les diminutions de subventions.

Le ministère des sports a maintenant l'un des plus petits budgets qui soit. Mauvais calcul, le sport permet de garder la santé et d'éduquer. »

Dans le cadre du lien social, les actions de Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont évoquées.

« Outre l'aide confidentielle qu'il apporte aux administrés dans la difficulté, il met aussi en œuvre, en cas de besoin, les plans canicule et Grand Froid. Il organise pour les Anciens la distribution de colis, 65 cette année ; le repas des Aînés qui a réuni 68 convives dans une joyeuse ambiance, et participe à l'organisation du Noël des enfants qui a été très réussi. Ces trois actions sont reconduites cette année. »

Quelques nouvelles de notre RPI, participant étroitement aux financements des projets des écoles, qui cette année a connu quelques changements.

D'abord par la nomination de deux nouveaux directeurs : Florence Cabellan à la tête de l'école maternelle et Philippe Terras pour l'école élémentaire. Nous leur souhaitons succès dans ces nouvelles fonctions et les remercions pour la vitalité qu'ils y apportent. En moins gai, par la fermeture d'une classe en maternelle.

Pour maintenir un équilibre de deux classes par village Villiers a accueilli les CP et les CE1. Les effectifs prévisionnels de la prochaine année scolaire ne permettent pas d'espérer la réouverture d'une classe, il va falloir donc gérer un effectif en nette progression pour la petite section.

En continuité le chapitre des travaux est ouvert. Le premier est l'aménagement et l'agrandissement de l'aire paysagère de stationnement de ce foyer JL. Garban. L'achèvement de la première tranche est prévu pour la fin du mois. Le revêtement définitif sera posé vers avril. La réfection des murs et la mise en place des plantations se feront au fur et à mesure du printemps. La création paysagère est supervisée par le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (PNRGF) et va permettre d'améliorer le cadre de vie de cet espace vital pour la vie du village. D'une part, la réalisation de ces travaux apportera non seulement plus de sécurité lors de la dépose des enfants à l'école en permettant au véhicule scolaire de ne plus stationner sur la voie publique, mais également aux résidents et à leurs biens des rues René Lefebvre et de l'église particulièrement étroites et encombrées par les voitures. Le changement d'itinéraire du car pour faire les allés / retours sera un bénéfice humain et financier pour la commune, car ces rues empruntées sont déjà fragilisées par le passage régulier de ce poids lourd. D'autre part le nombre des places de stationnement sera presque doublé, la création du petit square dans ce lieu permettra aux accompagnants des enfants, aux jeunes et à tous ceux qui le souhaitent d'échanger et même de faire de la méditation face à l'église en toute quiétude.

Le second projet concerne le 27 rue Gabriel Bachet, demi corps de ferme légué à la commune. Nous avons promis, si nous étions élus, d'essayer de garder ce bien dans le patrimoine communal en le réhabilitant à l'habitation et ainsi créer un futur revenu communal par la location de 3 logements et d'un cabinet paramédical apte à recevoir deux activités.

L'appel d'offres arrive à terme le 2 février prochain. Nous allons donc sous peu faire des choix. Un dossier difficile puisque nos divers espoirs financiers se sont envolés, le gouvernement actuel revenant sur certaines subventions, dont la nôtre, acquise par la signature d'une convention Territoire à Energie Positive et à Croissance Verte (TEPCV) avec Ségolène Royale.

« Pourtant, malgré tous ces manquements, nous devons et j'en suis heureux, remercier M. le sous-préfet Jean-Marc Giraud qui a défendu ce projet et trouvé les moyens de le faire entrer dans le cadre d'une demande au titre de Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux. »

Cette demande a été acceptée et comme ce projet a l'originalité de pouvoir s'autofinancer, il a de bonne chance d'aboutir.

Par ailleurs en 2018 nous avons fait des efforts d'équipement : une nouvelle voiture pour le service

technique, un nouveau photocopieur au secrétariat et un nouvel éclairage pour le terrain de boule et le city-stade.

Nous avons également réalisé quelques petits travaux : le nettoyage du monument aux morts et du calvaire du cimetière, l'achèvement du sanitaire pour handicapés dans ce foyer et la mise aux normes d'un sanitaire PMR au foyer annexe. L'accotement stabilisé rue Creuse a vu le jour.

Le développement du réseau de la fibre optique entièrement pris en charge par la CCPN progresse. En 2019 elle arrivera au village, mais ce n'est que courant 2020 que chacun pourra en bénéficier chez lui. Nous vous communiquerons un maximum d'informations à ce sujet.

D'autres projets à courts termes sont engagés, mais leurs réalisations seront décidées après avoir affiné le budget et avoir eu réponse à quelques questions, comme par exemple, comment sera compensée la suppression partielle, où totale, maintenant ou plus tard de la taxe d'habitation ?

« Il est temps de conclure, de vous remercier tous de votre présence, de remercier toute l'équipe qui m'entoure, les adjoints, les conseillers et bien sûr le secrétariat de Mairie, les agents d'entretien, des services techniques, de formuler le vœux que 2019 aille vers l'apaisement, que le village bruisse d'activités dans tous les domaines, que chacun d'entre nous, d'entre vous s'y sente bien, puisse y vivre en bonne santé, en bonne compagnie et sans s'en rendre compte que chacun entre dans cet état qui ne se remarque que par son absence : le bonheur. Bonheur et santé à vous tous. »

Après le bilan simplifié de l'année 2018, les remerciements à tous les participants bénévoles à la vie quotidienne de notre village, les Bons Vœux et la prise de la parole des invités officiels, les nouveaux arrivants à Villiers, présents dans la salle, ont été conviés à se faire reconnaître. En leur souhaitant la bienvenue et afin de leur permettre de mieux cerner notre village et ses racines, le livre « Villiers Sous Grez » écrit par André Surget et Joël Poulain, leur a été offert.

La cérémonie s'est clôturée par le partage de la traditionnelle galette des rois, accompagnée de cidre et de clémentines, dans une gaité partagée.

La rédaction

Sommaire

Edito	Page 1	Demain	Page 18
Conseil Municipal du 14 janvier 2019	Page 5	hier	Page 24
Vie du Village	Page 6	Infos utiles	Page 25
Vos écrits	Page 15	Agenda	Page 28
Petites annonces	Page 15		



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2019

Présents : Yves Lechevallier, Maire, Véronique Girard, Anne-Marie Thibaut, Philippe Beaudoin, adjoints, Jérôme Champion, Cédric Thibaut et Michel Coterot conseillers municipaux.

Absents excusés : Emmanuel Houdant (donne pouvoir à Véronique Girard), Ludovic Jeannotin (donne pouvoir à Yves Lechevallier), Régine Rey (donne pouvoir à Jérôme Champion).

Absent : David Viratel, Gilles Cabardos

Secrétaire : Anne-Marie Thibaut,

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal est ouvert à 20h50.

1 – APPROBATION

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 12 décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

2 – DELIBERATIONS

Motion de soutien à la résolution générale du 101^{ème} congrès des Maires et des Présidents d'intercommunalités.

Monsieur le Maire rappelle que le texte entier a été porté à connaissance des conseillers, et lit des extraits choisis du texte de la résolution générale particulièrement adaptés au cas des petites communes rurales.

Dans un contexte où jusqu'à présent l'état ne s'en préoccupe pas, et accentue la fracture territoriale par une méconnaissance ou une volontaire non prise en compte de leurs particularités, il demande au Conseil de voter une motion de soutien à ce texte facilement disponible sur la toile.

La motion de soutien est adoptée à l'unanimité.

Avis sur l'épandage des produits finaux de l'unité de méthanisation EQUIMETH sur le territoire de la commune

Monsieur le Maire expose qu'une enquête publique environnementale a été ouverte suite à la demande de la société EQUIMETH pour l'autoriser à exploiter une

unité de méthanisation associée à un plan d'épandage, situé sur le territoire de la commune de Moret-Loing-et-Orvanne. Le territoire de la commune de Villiers-sous-Grez est concerné par le périmètre d'épandage ; en conséquence le Conseil Municipal est invité à donner son avis.

Monsieur le Maire précise qu'il s'est rendu à une réunion d'information en Mairie d'Ecuelles. Les intrants seront contrôlés en permanence. Les intrants issus des STEP sont refusés. Le digestat qui reste en bout de chaîne, après la production du méthane injecté dans le réseau, est transformé en amendements organiques liquides ou solides au service de l'agriculture. Il est donc de bien meilleure qualité que les boues des STEP, notamment dans la quasi absence de métaux lourds, qui étaient il y a encore peu, épandues sur le territoire de la commune. Monsieur le Maire sollicite le conseil pour un avis favorable.

Cet avis favorable est adopté à l'unanimité.

Convention pour l'accueil pour du « MUMO », musée mobile d'art contemporain.

Mr le Maire nous a présenté la convention pour l'accueil du musée mobile d'art contemporain.

La convention est adoptée à l'unanimité.

Décision modificative

DECISION MODIFICATIVE COMMUNE DE VILLIERS-SOUS-GREZ

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
022- Dépenses imprévues	229			
739221- FNGIR		229		
Total	229	229		

Il manque 229 euros au compte du FNGIR pour qu'il puisse être versé à l'état. Pour rappel la FNGIR (Fonds National de Garantie individuelle des ressources) sert à lisser les différences fiscales entre communes riches et communes pauvres. Villiers est considéré comme une commune riche sur la base du revenu fiscal moyen. Ces 229 euros sont donc pris au compte des dépenses imprévues.

La décision modificative de 229 € est adoptée à l'unanimité.

Délibération pour les heures supplémentaires.

Monsieur le Maire propose de délibérer sur l'autorisation de paiement des heures supplémentaires et complémentaires pouvant être demandées aux agents. Les agents titulaires et non titulaires à temps complet de

catégorie C peuvent être amenés à effectuer des heures supplémentaires (agents à temps complet) ou des heures complémentaires (agent à temps non complet) en plus de leur temps de travail, en raison des nécessités de service et à la demande du Maire

Les membres du Conseil Municipal autorisent, à l'unanimité, le paiement des heures supplémentaires ou complémentaires aux agents.

Information

Le Maire, les adjoints et les conseillers remercient tous les maires, les associations et les Villarons pour leurs bon vœux 2019.

Aucun autre sujet n'étant à l'ordre du jour, et comme aucune question n'est soulevée, le Conseil est clos à 21h30



Vie du village

SUIVI DE COLLECTE

Contrôles qualité du contenu des bacs jaunes

Depuis le début de l'année 2019, le SMETOM de la Vallée du Loing a repris les suivis de collecte.

De quoi s'agit-il ?

Le « suivi de collecte » porte mal son nom, puisqu'il s'agit de passer AVANT le camion qui collecte les bacs jaunes, afin de vérifier la qualité des déchets présentés et améliorer son taux de refus.

Le taux de refus correspond au pourcentage d'erreur de tri moyen dans les bacs jaunes. Il était de 16.37% en 2017, soit environ 1 déchet sur 6 qui n'est pas jeté dans le bon bac. L'objectif est de descendre sous la barre des 15% en 2019.

Chaque bac contrôlé se verra attribuer une étiquette, agrafée à la poignée. Il y aura 3 couleurs donc 3 messages différents selon la qualité du tri constatée :

- **Etiquette verte** : aucune erreur de tri constatée. Félicitations !
- **Etiquette jaune** : quelques erreurs de tri constatées,
- **Etiquette rouge** : votre bac ne sera pas vidé car il contient trop d'erreurs, à corriger avant la prochaine collecte.

L'étiquette rouge est apposée dans les cas suivants :

- Erreurs importantes, même en petite quantité: verre, ordures ménagères, déchets dangereux, cadavres d'animaux ...
- Erreurs moins importantes, mais en grande quantité (par-exemple bac contenant beaucoup de barquettes et sacs en plastiques.)

En cas de difficultés n'hésitez pas de contacter les services du **SMETOM de la Vallée du Loing au 01 64 29 35 63** ou de passer en mairie pour récupérer des mémo-tri et guide de tri.

Rappels :

- un déchet mal trié, c'est un déchet pour lequel on paie 2 fois.
- le travail des agents sur la chaîne de tri est de séparer les déchets du bac jaune en 10 catégories. Le fait de bien trier les déchets ne leur enlève pas de travail: au contraire, cela facilite leur geste de tri et leur évite de devoir mettre la main dans des ordures ménagères, de la nourriture avariée, des cadavres d'animaux, des couches-culottes, et serviettes hygiéniques, des seringues, du verre brisé...
- le centre de tri à Pithiviers est ouvert aux visiteurs, sur inscription.

La Municipalité

VENEZ DÉCOUVRIR LA MEDIATHÈQUE DE VILLIERS !!!

Vous serez étonné(e) de trouver autant de références dans un si petit village...

**L'INSCRIPTION EST GRATUITE
ET SE FAIT EN 5 MINUTES**



L'actualité littéraire de ces dernières années est bien représentée

Philippe Lançon (prix Fémina 2018), Sorj Chalandon, Luca Erri, Virginie Despentes, Delphine Le Vigan (Prix des libraires 2018), John Maxwell Coetzee (Nobel de littérature 2003), Thu Hong Duong, Leila Slimani (Goncourt 2016), Olivier Bourdeault, Thomas Vinau. Marie Sizun (prix Bretagne, prix de la nouvelle de l'Académie française...), Marie Le Gall (finaliste Goncourt 1er roman, prix Bretagne 2010), Jean Echenoz, Léonor Recondo, Jim Harrison, Douglas Kennedy, Anny Duperey, Amélie Nothomb...



Les policiers

Mankel Henning, Jo Nesbo, Arnaldur Idriðasson, Harlan Coben, Jean Christophe Grangé, Maxime Chattam, Michel Bussi, Fred Vargas ...

Les livres pour la jeunesse

les livres pour les tout petits, les petits et les grands

Les livres documentaires

Histoire, géographie, sports, art, nature...

Les BD

pour les jeunes comme pour les adultes

Les DVD

Films d'aventure, comédies, drames, documentaires, films d'animation... pour tous les âges.



PRATIQUE :

Empruntez et réservez en ligne auprès de la médiathèque municipale qui fera le relais avec la médiathèque de Seine et Marne et recevez dans votre médiathèque à Villiers sous Grez vos livres, CD et DVD

PERMANENCES

mercredi 10h – 12h / jeudi 9h – 10h
jeudi 16h30 – 18h30 / samedi 17h – 19h
vacances scolaires : mercredi 10h – 12h

Rejoignez-nous sur Facebook « bibliothèque de Villiers sous Grez » et recevez toutes les actus. :
bibliothèque-villiers-s-grez@orange.fr

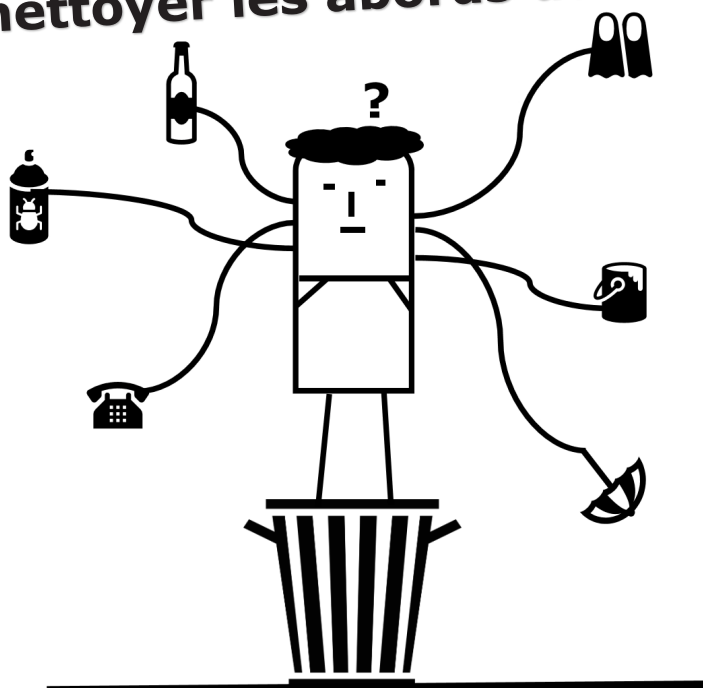
Contact : Françoise Hubert, tél : 01 64 24 26 71 - 06 14 83 78 96

VILLIERS-SOUS-GREZ



SAMEDI 23 MARS

Rendez-vous au foyer J.L. Garban à 15 h
Pour nettoyer les abords du village



Sacs poubelle et gants seront fournis.

**Vers 17 h les participants se retrouveront autour
du pot de l'amitié offert par la municipalité.**

Le grand **débat national**



A Villiers-sous-Grez

Foyer Jean - Louis Garban

2 soirées de débats thématiques

Discussions en petits groupes puis en plénière sur 2 thèmes chaque soirée.

Lundi 4 Mars

Organisation de l'État & Démocratie
Citoyenne

Lundi 11 Mars

Fiscalité, action publique & Transition
écologique

Introduction: 20h15.

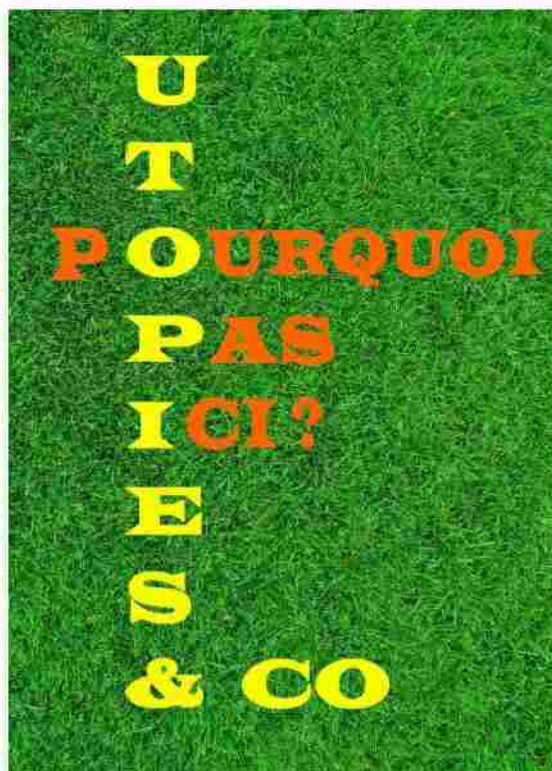
Premier débat: 20h30. Deuxième débat: 21h30.

Fin Prévue : 22h30-23h.

Entrée libre à tout moment de la soirée.

Organisation : Initiatives Villageoises et des citoyens

Adhérer à Utopies & Co et à son groupement d'achats



**Vous souhaitez profiter
des avantages
d'un groupement d'achats**

de produits divers d'épicerie,
de préférence d'origine locale
et issus de l'agriculture
bio ou raisonnée,
et les voir livrés à Villiers,
vous avez - ou non -
des idées
pour le développement
de notre village,
venez nous rejoindre.

Utopies & Co, association créée en juin 2010, a pour but l'étude et la mise en œuvre de tout projet à retombées sociales, économiques, touristiques, culturelles et environnementales dans la commune de Villiers sous Grez.

Par le passé, elle a - entre autres - travaillé à un projet de développement de la commune et à l'élaboration de l'Agenda 21.

Plus récemment, elle a mis en place un groupement d'achats, dans la perspective énoncée ci-dessus.

Parmi les fournisseurs actuels de notre groupement

- **Terra Libra** offre une large gamme de produits d'épicerie, salés, sucrés, chocolats, fruits secs, pâtes, légumineuses..., boissons diverses, le tout dans une optique de produits bio, équitables et/ou locaux
- **La Ferme de Fontaine** à Château - Landon propose ses produits de l'agriculture bio, quinoa, petit épeautre, lentilles vertes... ; ses blés sont moulus artisanalement et transformés par ses soins en pâtes.
- **Les Farines Matignon**, également à Château - Landon, produisent une gamme de farines issues de l'agriculture bio ou conventionnelle locale : farines de blé, épeautre, seigle... et farines mixtes.
- **La Cave de Nemours** offre un catalogue de vins de tous les terroirs français, des vins bio, vins du monde et alcools de qualité.

D'autres produits ou fournisseurs, repérés par nos adhérents, pourront s'ajouter à la liste dans les prochains mois. Si vous nous rejoignez, vos propositions seront les bienvenues.

Les commandes sont prises par internet tout au long du mois, pour une livraison mensuelle à Villiers, au moyen d'un site dédié. Il suffit pour bénéficier de ce service d'adhérer à notre association Utopies & Co (cotisation annuelle 10€).

Si ce projet vous séduit, nous vous attendons pour en parler.

Blog : utopiesandco.wordpress.com

Contact: utopies.co@gmail.com

Président Thierry Masson, vice-président Michel Carette,
trésorière Dominique Viron, secrétaire Isabelle Guillot,
trésorière adjointe Brigitte Delahaye Audrain, secrétaire adjointe Annie Union.

TRAVAUX ROUTE DE LARCHANT

L'ampleur des travaux d'élagage sur la route de Larchant a surpris tout le monde aussi bien à Villiers qu'à Larchant. Vincent Mevel, Maire de Larchant et moi-même, nous avons visité le chantier, accompagnés de plusieurs responsables de l'ONF dont Monsieur Cudrax en charge de notre secteur.

Voici donc un condensé des conversations qui ont eu lieu pendant cette visite. Il apporte quelques explications.

La première est d'ordre financier. L'ONF dispose d'une enveloppe pour la sécurisation des routes sur le massif de Fontainebleau. L'ONF n'aura pas, dans le futur, les moyens financiers pour assurer un entretien au coup par coup sur ces routes. Donc, il faut dégager suffisamment large pour éviter les nombreux élagages de sécurité nécessaires lelong des routes sous voûtes forestières. Ces travaux ne sont pas des travaux paysagers mais des travaux de sylviculture. Vous remarquerez cependant que quelques arbres particulièrement sains sont conservés en bord de route pour accrocher l'œil et diminuer la sensation de tranchée.

Chez nous il y aura à suivre dans un avenir assez proche, la route de Bourron et la route de Busseau à la route de la Dame Jouanne.

Toujours dans les impératifs financiers, réduire les coûts de cette sécurisation en optimisant les futurs revenus des coupes. Ainsi sur ce chantier, en plus des grumes, le bois énergie (les branches pour simplifier) est exploité dans la filière bois (plaquettes – granulés).

La seconde explication est d'ordre technique. L'entreprise en charge des travaux utilise une des plus petites machines canadiennes dédiée à l'exploitation forestière. Elle travaille vite et bien. Cette « petite » machine a un empattement de 4 mètres. Montée sur chenilles métalliques, elle ne peut pas évoluer sur la route ! Donc déjà pour circuler elle crée une allée de 5 mètres de chaque côté de la voie. Enfin elle débarde les grumes qui sont stockées dans des cellules régulièrement réparties face à face sur la route. Pour ces cellules la profondeur est plus importante car il faut compter en plus le déport de la flèche de la machine.

Dans la phase finale, la route a été balayée et une lame a repoussé le talutage de la route suffisamment loin du revêtement. Les bas-côtés, points faibles des voiries surtout en période de gel sont donc aplanis et l'eau n'est plus retenue en bord de chaussée ce qui diminue son érosion. Autre avantage, le système racinaire s'adaptant à l'emprise aérienne, les risques de soulèvement du revêtement sont aussi diminués.

Enfin, dans deux ans les repousses sur le glacié créé vont le verdier et mieux l'intégrer à l'environnement.

Comme les communes, certains services d'état voient leur dotation diminuer. L'ONF n'y échappe pas et fait au mieux pour gérer l'avenir avec les moyens dont elle dispose aujourd'hui.

Yves Lechevallier



PROBLÈME AVEC LA DÉMATÉRIALISATION DE VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT ?

Le « grand débat » de Larchant a donné l'occasion à des Lyricantois de faire cette remarque : L'état oblige de plus en plus les citoyens à dématérialiser les échanges avec l'administration, à commencer par la déclaration d'impôt. Certains d'entre eux ne sont pas, pour diverses raisons, en capacité de le faire. L'état envisage-t-il de leur apporter une aide ?

La réponse est non à l'échelle nationale, mais à notre niveau on peut sans doute faire quelque chose.

Larchant et Villiers sont prêts à travailler ensemble pour proposer une solution. Voici l'idée directrice, la manière de le faire reste à trouver : un local municipal, dans chaque commune, serait mis à disposition avec le matériel informatique suffisant pour accéder à internet et remplir un formulaire. Par ailleurs par un moyen

encore à trouver, des personnes suffisamment à l'aise avec l'informatique se tiendraient, sur rendez-vous, à disposition pour venir aider dans ce local toute personne qui rencontrerait des difficultés pour dématérialiser ses déclarations.

Encore faut-il avoir une idée du nombre de personnes que la mise en place de ce service pourrait aider et ainsi savoir si le jeu en vaut la chandelle. Donc, **si pour une quelconque raison, vous aimeriez bénéficier de ce service faites-vous connaître en appelant votre Mairie : le 01.64.28.16.17 pour Larchant, et le 01.64.24.21.03 pour Villiers.**

Merci de votre participation

Un collectif Villycantois

Laissez-vous conter **VILLIERS-SOUS-GREZ**



Promenade-découverte de son patrimoine

Départ : allée Jean Tardieu, derrière l'église

Parcours : 21 étapes balisées sur 5 km

Durée : 3 heures (environ) avec écoute des commentaires

Possibilité de fractionner la promenade au gré de vos envies.

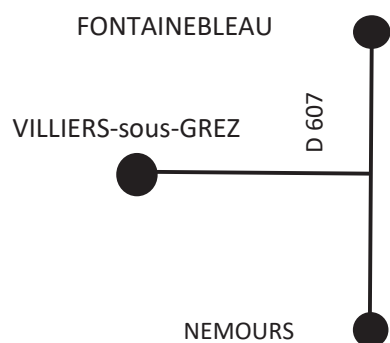
Au menu :

- Les points d'intérêt
- L'histoire des lieux
- Leurs anecdotes



Plusieurs moyens vous sont offerts pour obtenir les commentaires :

- **Chez vous**, avec votre ordinateur en allant sur le site villierssousgrez.fr rubrique [vie locale](#), puis [promenades commentées](#)
 - Fichiers audio en MP3
 - Fichiers écrits en PDF
- **Sur place** à chaque halte en flashant les QR codes avec votre mobile ou votre tablette.
- **En vous rendant à la mairie** de Villiers-sous-Grez pour emprunter une version papier, moyennant caution, à ses heures d'ouverture.



Mairie de Villiers-sous-Grez

5 rue de Larchant

01 64 24 21 03

mairie.villiers-sous-grez@laposte.net

<http://www.villierssousgrez.fr/vie-locale/promenades-commentées>

Vos écrits

ASSOCIATIONS ET SOLIDARITÉ

J'aimerais vous faire partager et connaître une passionnante et divertissante émission radiophonique qui fourmille d'idées.

Depuis plusieurs années j'écoute avec bonheur sur **France Inter**, l'émission **Carnets de Campagne** qui s'intéresse à nos territoires ruraux et met en avant les projets citoyens qui permettent à nos villages de mieux vivre malgré une certaine morosité ambiante, et tout cela par la bonne volonté de chacun, avec ou sans subvention.

Notre village est toujours attentif et innovant en matière de solidarité et d'activités associatives : grâce à notre Bibliothèque, à la Villaronne (théâtre, lecture, chorale, brocante, etc...), au Coq Chantant (soirées festives), à l'AMAP, au Houblon Villaron, au Tennis Club et j'en oublie... Et aussi les activités d'initiatives privées (Kraft 77, Hippie Bowls, etc...)

Cette émission se veut d'abord un écho du monde rural et de ses habitants en donnant la parole à ceux qui l'animent et le font vivre, en relayant « les initiatives locales dans l'univers culturel, social et dans l'économie solidaire »

Les **Carnets de campagne** sont diffusés du lundi au vendredi de **12 h 30 à 12 h 45**, entre *La Bande originale* de Naguiet *le Jeu des 1000 euros* de Nicolas Stoufflet, qu'il introduit d'ailleurs en s'intéressant au territoire où se déroule le jeu et qui est bien souvent le même territoire que les Carnets de Campagne.

Son animateur, **Philippe Bertrand** parcourt et est à l'écoute des départements à la recherche de belles initiatives et de projets à mettre en lumière.

Je ne suis sans doute pas le seul auditeur à Villiers-sous-Grez, mais pour ceux qui en ont le temps et qui découvriraient cette émission, c'est un petit quart d'heure d'une belle respiration d'optimisme et un apport d'idées nouvelles et peut être qu'un jour une de nos associations et donc notre Village sera aussi mis à l'honneur par Philippe Bertrand !!

Bonne journée

Oscar



Petites annonces

Utopies&co recherche un local dans Villiers sous Grez pour recevoir et distribuer ses produits d'épicerie.

Une surface d'environ 30 m2 ou plus, si possible gratuit, proche de la rue pour faciliter les livraisons.

**Au cas où vous auriez cette perle merci de contacter :
Thierry Masson 06 26 82 64 37**

L'association d'amitié franco-portugaise nemourienne recherche une personne bénévole pouvant apprendre le portugais à des enfants et des adultes.

**Pour tout renseignement :
Patrice Bertrand 06 72 56 09 44.**





PLAISIR DE LIRE, PLAISIR DE PARTAGER.

Lire et faire lire est un programme permettant aux enfants de nouer ou renouer des liens avec la lecture. Nos bénévoles sont animés du désir de partager leur passion pour la lecture.

Lire et faire lire est développé par des coordinateurs de [la Ligue de l'Enseignement](#). Un comité d'écrivains, fort de plus de 170 membres, soutient Lire et faire lire depuis sa création.

Lire et faire lire poursuit deux objectifs complémentaires :

- un objectif éducatif et culturel qui s'inscrit dans les priorités relatives au développement de la lecture et de la maîtrise de la langue du Ministère de l'Education nationale. Lire et faire lire participe également à la promotion de la littérature de jeunesse auprès des enfants et à la découverte de notre patrimoine littéraire.
- un objectif d'échange et de solidarité intergénérationnel destiné à favoriser la rencontre et le dialogue entre des enfants et des bénévoles de plus de cinquante ans.

Nous recherchons sur le département de la Seine-et-Marne des bénévoles de plus de 50 ans pour des séances de lecture organisées en petit groupe sur la base du volontariat, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, le tout dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

Pour vous inscrire ou pour tous renseignements complémentaires, rendez-vous sur le site internet de Lire et Faire Lire : www.lireetfairelire.org .

Contact : Adeline GONCALVES
Coordination Lire et faire lire – Ligue de l'enseignement 77
Tél : 01 77 68 19 25
Mail : vie associative@avenir77.org



ELLETECH

Votre sécurité est notre priorité !

Habitante de Villiers depuis bientôt 3 ans, j'ai aujourd'hui créé mon entreprise de fourniture d'équipements de protection individuelle.

Je propose des marques de qualité pour tous les métiers : bâtiments, industrie, logistique, métier du bois etc. En petit ou gros volume avec la personnalisation ou non. Des pieds à la tête, en passant par les mains, vous trouverez l'équipement dont vous avez besoin. Si vous

avez juste besoin de donner une image harmonieuse à votre entreprise, je propose aussi des T-shirt, pull, veste etc... à votre image.

Profitez d'un service personnalisé avec des conseils dédiés à votre entreprise sans avoir à vous déplacer.

N'hésitez pas à me contacter pour toute question, ELLETECH

Emilie LEFORT 0658414556



PRIX DÉPARTEMENTAL DE LA CHANSON 2019 :

C'est parti !



Pour la 2^e année consécutive, le Département de Seine-et-Marne lance son Prix départemental de la chanson, ouvert aux artistes émergents, auteurs-compositeurs et interprètes seine-et-marnais. A travers ce prix, qui récompensera les meilleures créations originales, le Département, au côté de ses partenaires (la Sacem, le RIF, le collectif Scènes 77 et Act'art) souhaite plus que jamais valoriser et accompagner les jeunes groupes et artistes du territoire. En 2018, quatre lauréats, dont la jeune Chrystal, ont pu bénéficier de ce soutien artistique. Cette année, nous pourrons compter sur le soutien d'une marraine ! **Barbara Carlotti**, auteur, compositeur et interprète est une artiste atypique, qui offre des concerts originaux et des spectacles à la croisée des arts.

Cette année encore, 3 étapes incontournables :

Ø Inscription en ligne **du 4 février au 17 mars 2019**. Les participants devront mettre à disposition d'un à trois enregistrements audio

Ø Audition de 8 groupes ou artistes par un jury de professionnels **le samedi 15 juin 2019** à File 7, scène de musiques actuelles à Magny-le-Hongre **en présence de Barbara Carlotti**

Ø Remise des prix **le 8 novembre 2019** au Théâtre du Luxembourg de Meaux, suivie d'un concert de la marraine de cette 2^e édition, Barbara Carlotti.

Le lauréat du 1^{er} prix sera invité à assurer la première partie de ce concert. **4 prix seront remis** pour accompagner les groupes ou artistes dans leur projet artistique.

Infos et inscriptions : seine-et-marne.fr rubrique Culture / 01 64 14 60 53 / chanson@departement77.fr

Demain

BONNES NOUVELLES À VILLIERS-SOUS-GREZ

En ce début d'année 2019 BONNES NOUVELLES a encore tenu ses promesses

Nous avons assisté ce samedi 5 janvier à une lecture d'un extrait de *Mort à Crédit*. La salle était pleine et chacun a ainsi pu découvrir Céline, retrouver Céline ou continuer à détester Céline. Mais cette fois en toute connaissance grâce à l'interprétation remarquable d'Ismael Ruggiero (nouveau Villaron).

Il a su par cette lecture et son interprétation, en extraire et nous donner tout ce que Céline contient de simple et de grand, de poétique et de populaire, d'émouvant et de drôle. Les mots de Céline sont devenus les siens et nous avons souffert avec ce petit Ferdinand.

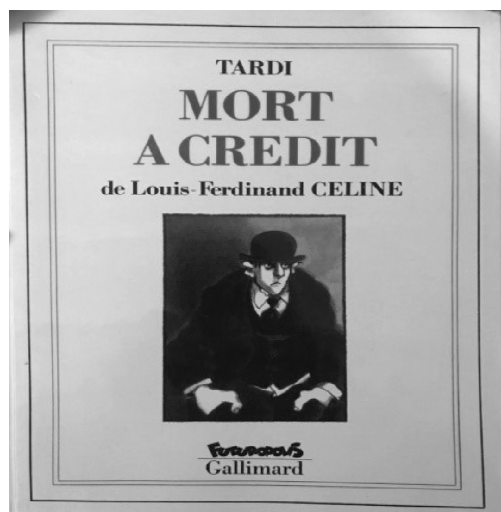
Tous ces mois de 2018 ponctués par ces samedis-lectures nous ont apporté la fraîcheur quelque fois, le rêve bien souvent et nous ont aussi bousculés dans nos certitudes ou nos convictions. Avec un début aussi prometteur, une grande Année nous attends encore.

Un grand merci à Isa qui porte haut ce projet et qui ne cesse de nous surprendre et sait nourrir nos attentes en nous offrant à chaque fois un interprète et un texte qui font vibrer notre esprit et nous laisse repus d'idées et de mots nouveaux mais toujours avec l'envie de la prochaine soirée.

Alors, bonne nouvelle ... !

BONNES NOUVELLES vous attendent le 2 mars, 6 avril...

Oscar



Pour votre plaisir, **le samedi 2 mars à 18h30**, Jenny Arasse lira «**Finalement quoi**» une pièce de Philippe Madral.

Le suspense reste entier pour la dernière lecture de la saison, **le samedi 6 avril à 18h30**.

Venez découvrir !



L'AMICALE VILLARONNE

A L'OCCASION DU MARDI GRAS



PROPOSE UN GOUTER AUX ENFANTS

AU FOYER JL GARBAN DE VILLIERS-sous-GREZ

LE MARDI 5 MARS 2019

de 17 heures à 19 heures

**_*_

DEGUISEMENT SOUHAITE

Utopies&co vous convie à

LA FORGE

23 rue Gabriel Bachet 77760 Villiers-sous-Grez

DIMANCHE 10 MARS

de 17h à 21h

lecture à 18h



Le collier rouge

de Jean-Christophe Rufin

adaptation théâtrale : Isa Mercure

avec Guillaume Chapet, Arthur Guillot, Héloïse Guillot, Arthur Hesse, Ismaël Ruggiero

Le bar vous proposera les bières de la brasserie 77craft,
des vins de la cave de Nemours,
et des boissons et amuse-gueule en provenance de Terra libra.

Il est souhaitable d'annoncer sa venue, le nombre de places étant limité.

01 64 24 26 97 - utopies.co@gmail.com



LE COLLIER ROUGE

La plupart des romans ne se prêtent pas à une adaptation théâtrale, mais quand j'ai lu *Le collier rouge*, cette idée m'a effleurée dès les premières lignes et ne m'a plus quittée.

Jean-Christophe Rufin, académicien, ancien médecin humanitaire et grand romancier nous raconte une histoire qui se déroule en 1919.

Que s'est-il passé pour qu'un ancien poilu décoré de la Légion d'honneur, se retrouve emprisonné dans une petite ville du Berry, dans l'attente de son procès ?

C'est un roman sur les traces de la guerre, sur le mutisme qu'elle a engendré, sur l'ambiguïté des valeurs telles que la loyauté, la fidélité, la fraternité, l'orgueil, sur notre part animale et notre part d'humanité.

Nous vous invitons, les acteurs et moi, à entendre ce texte, pour votre plus grand plaisir, je l'espère.

Isa Mercure



Jeux de Dames

DU 8 AU 24 MARS 2019

Découvrez les femmes artistes dans les boutiques de Fontainebleau lors de la Journée Internationale des droits des femmes.

SALON DES CRÉATRICES 23/24 MARS

Pays de Fontainebleau

F

www.lesjeuxdedames.com

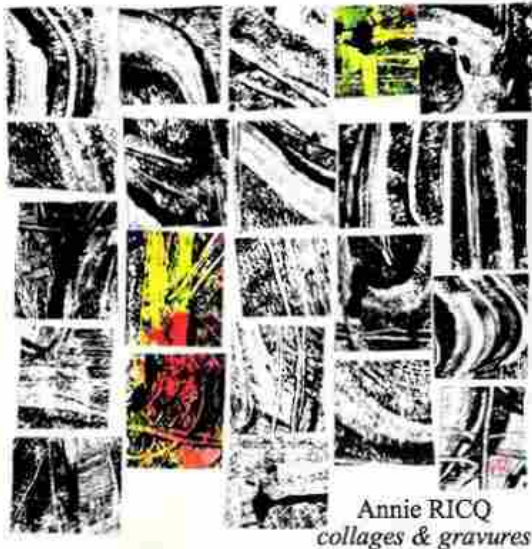
f jeux2dames

La Petite Galerie

21 rue Mürger - 77780 Bourron Marlotte

Ouverture vendredi 16h30 - 19h, samedi 11h - 12h30/15h - 19h, dimanche 11h - 13h

sur rendez-vous au 06 75 13 42 56 et rejoignez nous sur Facebook et sur Instagram



Annie RICQ
collages & gravures



Julia SINI
céramiques

Exposition du 9 au 31 mars 2019 - Vernissage le samedi 9 mars à partir de 17h



Foire aux plantes Marché gourmand

**Dimanche 6109
7 avril 6109
Larchant**

Exposition : les Roses de Maubert

Apéro Philo : La beauté appartient-elle à la nature ?

Troc aux plantes et aux graines

Décorations de jardin

Flours et végétaux

Restauration sur place



Renseignements et réservations 06 82 32 71 80 larchantanimation@hotmail.fr



Restauration sur place

Au menu **Sophy's Cook**, vous propose :

les lasagnes végétariennes,
le poulet au curry, riz et petits légumes,
les desserts : pâtisseries, macarons & cookies...

Buvette de l'association

Vins, Bières, Sodas
Eau, Café, Thé
Crêpes

Troc aux plantes

Bourse d'échange de plants, graines, boutures, arbustes et tout ce qui se plante ou se sème au jardin. Tout au long de la journée, conseils et partage d'expériences sur le Jardinage ECO Responsable avec Jean-Marc MULLER.

11h Apéro Philo

Au milieu d'une exposition de lithographies présentant une grande diversité de roses, que pouvions nous proposer d'autre que de repartir d'une citation de Kant extraite de la Critique de la Faculté de Juger, et plus précisément de l'analytique du beau § 8 :

« Soit cette rose que je vois ; par un jugement de goût j'affirme qu'elle est belle. »

Nous aurons donc le plaisir de nous demander si la beauté appartient à la nature ou à la capacité de l'homme à se laisser toucher...



PhiloZarts

Exposition "Les Roses de Maubert" s'exposent et se racontent...

Les lithographies de roses, immortalisées par des gravures du 19e siècle, réalisées par Édouard Maubert (1806-1879), retracent l'histoire de ces roses phares qui, particulièrement en France, ont marqué l'époque par l'obtention de sélections remarquables de différentes espèces :

les botaniques, les galliques et les cent feuilles, les rosiers de chine et les premiers hybrides. Certaines sont le témoignage unique d'espèces aujourd'hui disparues.



www.edouardmaubert.com



VILLIERS-sous-GREZ

SAMEDI 13 AVRIL à 20 h 30

FOYER Jean-Louis Garban

THEATRE

Trois Ruptures

De Rémi De Vos

**Avec : Johan Daisme et
Arnaud Appréderis**

Mise en scène : **Éric Rossi et
Antoine De La Roche**
Son : **Benjamin Furbacco**
Lumière et scénographie : **Éric Rossi**

***Production Cie Equi-T
Co-production : Loditech***

A partir de 12 ans

Réservation : 06 85 07 47 40

Organisation : Mairie de Villiers-sous-Grez



Prix des places : 15 €

10 € tarif réduit

Impression par nos soins. Ne pas jeter sur la voie.

L'HISTOIRE

Trois histoires de couples qui se cassent la gueule.
Qui s'en mettent plein la figure.
Qui se déchirent comme des bêtes.
Volontaires ou non.
Outrés. Sauvages. Clownesques.

Rémi De Vos déploie la palette du Vaudeville avec férocité.
On jubile tant c'est abrut et méchant.
Dans ces trois couples, l'humanité est aussi fragile et médiocre
L'amour, le reproche, la peur sont inscrits dans une mécanique imparable.

Hier



NOS VIEUX ZICOS ONT DU TALENT !

Et bien quelle soirée ! Vous avez dû être au moins 300 à venir ce samedi 5 janvier à Villiers-sous-Grez, il faisait chaud dans la salle !

Un bon repas, une bonne métèque, des groupes déchaînés et tous à fond, un public réceptif et curieux, c'est tout ce qu'on attendait de cet événement.

Merci à la mairie qui est d'un grand soutien, merci à Miguel, bravo à Sandra d'avoir réussi à nourrir tout

ce monde, aux groupes avec qui on a passé un super moment, et surtout à vous qui avez fait de cette soirée un triomphe.

«Nos vieux Zicos ont du talent», ça reviendra en mars dans une autre commune de Seine-et-Marne. Mais Villiers-sous-Grez ce n'est pas un au revoir, c'est un «à la prochaine».

Association Musiqafon



MUMO

LE MUMO EST PASSÉ À VILLIERS

Le Musée Mobile itinérant sur proposition du département et du PNR a fait escale à Villiers, pour le plus grand plaisir des enfants de nos écoles, et plus tard dans l'après-midi, de tous les Villarons.

Au programme, l'art contemporain, avec l'exposition « Body Talk » qui met en avant le corps et son langage. Au premier abord on peut se demander si les enfants peuvent en tirer profit. La réponse est un énorme oui car au paravent les enseignants ont suivi une formation volontaire, prise sur leur temps personnel, pour préparer les enfants à cette visite, et à les encadrer pendant. Tout le monde a été étonné par l'intéressement des petits à la simple question : qu'est-ce qu'un musée et comment s'y conduit on ?

Etaient exposées en photos, peintures, sculptures et vidéo, 20 œuvres par lesquelles les artistes explorent les possibilités du corps en le restituant non plus comme une image mais en médium artistique à part entière. Le ressenti des enfants devant certaines œuvres, avec leur parler franc et sans filtre a surpris les animatrices par sa profondeur.

Les enfants ont participé eux-mêmes à l'exposition car les « œuvres » qu'ils ont réalisées, comme faire changer de physionomie des doudous, étaient montrées à tous les visiteurs.

Un grand merci à Lucie et Céline les médiatrices talentueuses, sans oublier José, le conducteur du camion qui garderont tous un bon souvenir de Villiers.



Infos utiles

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLÉCTORALES

Petit rappel : vous avez jusqu'au 31 mars pour vous inscrire sur les listes électorales en prévision des élections européennes du 26 mai 2019.

LES OISEAUX DANS SON JARDIN

Les oiseaux insectivores sont de précieux alliés et peuvent vous débarrasser de certains parasites. Ainsi les mésanges peuvent jouer un rôle important lors des pullulations de chenilles processionnaires, par exemple, mais aussi des chenilles de la pyrale du buis.

De même, la présence de rapaces indique au jardinier que l'écosystème est à l'équilibre. Les rapaces, aussi bien nocturnes que diurnes, régulent efficacement les populations de mulots et de campagnols responsables d'importants dégâts dans les cultures.

Il est donc préférable de vouloir les attirer plutôt que de les chasser.

Pour attirer des oiseaux dans votre jardin :

Plantez une haie bien fournie ou un massif.

Parmi les végétaux que vous pouvez choisir, pensez aux **troènes, mahonias, cornouillers, houx, pommiers décoratifs, aubépines, églantiers...**

Avec le temps, certains embranchements ou trous dans les troncs permettront aux oiseaux d'installer leurs nids. Toutefois lors de la taille prenez garde à ne pas détruire ceux qui pourraient s'y trouver déjà.

Pensez également aux fruits qui ne sont pas comestibles pour l'homme mais qui attirent les oiseaux. Le principe est de regrouper plusieurs variétés portant des fruits ou des baies et ainsi de favoriser la venue des oiseaux prédateurs si utiles dans un jardin. En effet, pendant la

période de nidification ce sont de redoutables chasseurs d'insectes, chenilles et larves, devenant des alliés très précieux du jardinier.

Fabriquez des nichoirs !

De nombreux oiseaux bâtissent leur nid dans une cavité : arbre creux, trou dans un édifice ou sous un toit. Malheureusement, ces cavités naturelles se raréfient de façon alarmante, car les arbres creux sont arrachés, les bâtiments impeccablement rénovés... Même si le milieu offre des ressources alimentaires suffisantes, il ne présente alors plus de sites favorables à la nidification. Pour suppléer à cette disparition, disposer des nichoirs adaptés aux oiseaux cavernicoles est une solution facile et efficace à mettre en œuvre.

Source : site internet jardiner-autrement.fr

Fabriquer un nichoir dit « boîte à lettre » est à la portée de tous !

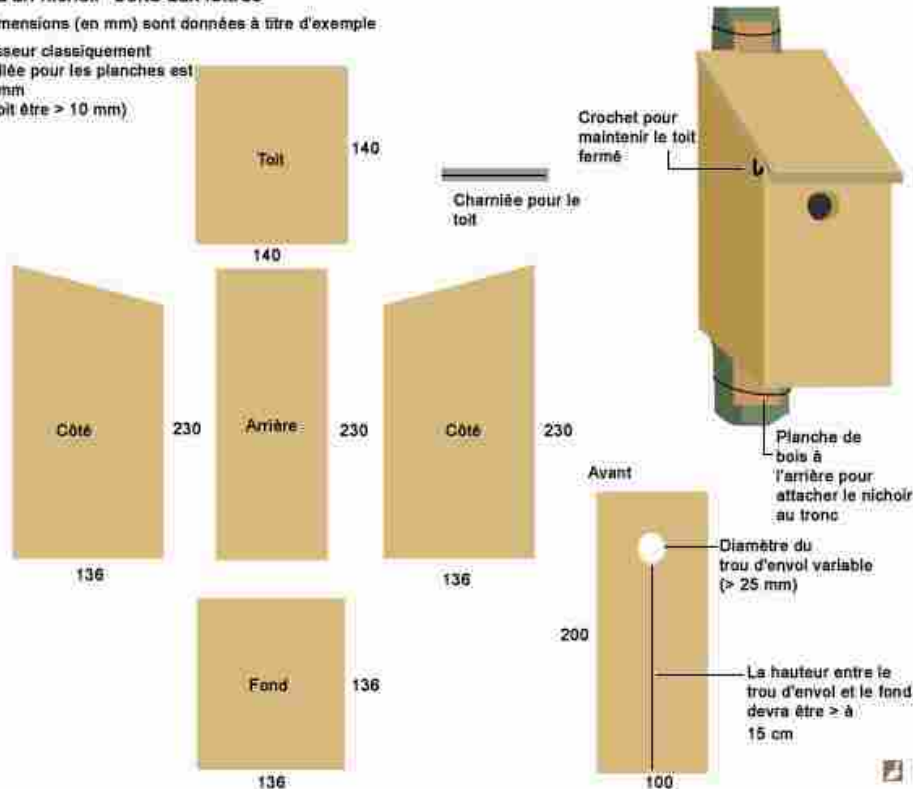
Il faut cependant respecter quelques règles : prendre du bois brut, ne pas le raboter ni le peindre, le suspendre hors de la portée des chats et orienté de préférence au sud. Autre détail, le diamètre du trou doit être adapté en fonction de l'oiseau que l'on souhaite accueillir (27 ou 28 mm pour la mésange bleue, 32 à 34 mm pour la mésange charbonnière).

Source : la hulotte des Ardennes

Plan d'un nichoir "boîte aux lettres"

Les dimensions (en mm) sont données à titre d'exemple

L'épaisseur classiquement conseillée pour les planches est de 20 mm (elle doit être > 10 mm)



LE FRELON ASIATIQUE

Le cycle de vie du frelon à pattes jaunes dit « frelon asiatique » s'établit sur une année.

C'est en automne (octobre à novembre) que les femelles reproductrices de la nouvelle génération quittent le nid en compagnie des mâles pour s'accoupler. Elles sont les seules à hiverner tandis que les mâles, les dernières larves et les ouvrières meurent. Au printemps (mars à juin), chaque reine fondatrice ébauche un nouveau nid, pond quelques œufs et soigne ses premières larves qui deviendront, un mois à un mois et demi plus tard, selon la température, des ouvrières adultes capables de prendre en charge la construction du nid et l'entretien de la colonie. La reine consacrera alors le reste de sa vie à pondre. Avec l'apparition des ouvrières, l'activité de la colonie s'intensifie considérablement et la taille du nid augmente pour atteindre son maximum au début de l'automne.

Comme les autres frelons, *Vespa velutina* est un prédateur généraliste qui s'attaque à une très grande variété de proies. Outre les abeilles, il s'attaque aux insectes de très nombreux ordres et notamment aux guêpes, mouches, papillons ainsi qu'aux araignées. Il prélève aussi de la viande sur des cadavres de vertébrés. Les boulettes de proies servent à nourrir les larves. Les adultes ne se nourrissent que de liquides sucrés (miellat, nectar, miel...) et du liquide riche en protéines que régurgitent les larves lorsqu'ils les sollicitent. À l'automne, ils mangent aussi la chair des fruits mûrs, pommes, prunes, raisins...

En France, tous les observateurs s'accordent sur le fait que *V. velutina* n'est pas agressif et qu'il est possible d'observer son nid à 4 ou 5 m de distance sans risque. Les rares personnes piquées l'ont été en tentant de détruire un nid ou en touchant une ouvrière par inadvertance. La piqure, si elle est douloureuse, n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille mais les personnes allergiques au venin d'hyménoptères doivent bien sûr rester très prudentes.

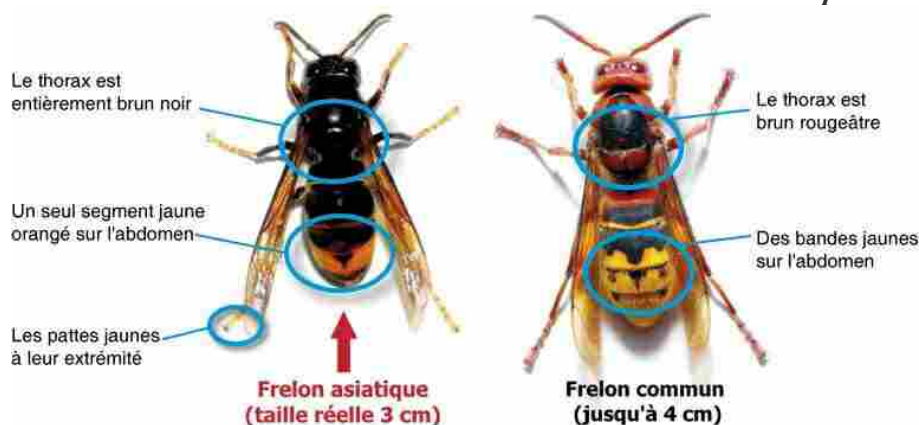
Plusieurs personnes ont côtoyé des nids en activité installés sur ou à proximité de leur habitation sans que les ouvrières ne manifestent une quelconque agressivité lors des allées et venues des habitants. Il faut toutefois demeurer extrêmement prudent face aux très gros nids installés dans les arbres. Lorsque l'on s'approche à moins de 5 m d'un nid de frelons, plus la colonie qu'il renferme est importante, plus les risques sont grands de subir l'attaque d'un essaim d'ouvrières.

Source : inventaire national du patrimoine naturel

La destruction des frelons asiatiques est un vrai casse-tête. Les pompiers n'interviennent pas et les communes ne sont responsables que si les nids sont dans le domaine public.

Pour les particuliers, il faut donc recourir à des entreprises spécialisées. ***Sur notre secteur il existe des spécialistes de la désinsectisation pouvant vous débarrasser de toutes sortes d'nuisibles (frelons, guêpes, chenilles processionnaires, cafards etc.).***

Leurs coordonnées sont disponibles en mairie.



MA GENDARMERIE EN LIGNE

Un contact numérique 7J/7 et 24H/24

La brigade numérique répond à toutes les questions ayant trait à la sécurité au quotidien.

- Renseigner : apporter des réponses à l'utilisateur dans tous les domaines : journée défense et citoyenneté, recrutement, participation citoyenne, armes, code de la route, procurations, environnement...
- Prévenir : aider et informer sur de nombreuses thématiques : harcèlement, violences sexuelles ou sexistes, opération tranquillité vacances, prévention spécifique juniors et seniors,

drogues, cybersécurité, intelligence économique, radicalisation...

- Orienter : guider l'internaute dans ses démarches, faciliter l'accès aux téléservices nationaux ou territoriaux...

Comment contacter la gendarmerie en ligne ?

Internet : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Facebook / Messenger : @gendarmerienationale

Twitter : @gendarmerie

Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement le 17 ou le 112.

Nos joies nos peines

Bienvenue à :
Nathan Bolet, né le 15 janvier 2019, de Damien Bolet et Emilie Souchet.
Félicitations aux parents.

C'est avec tristesse que nous annonçons le décès de :
Monsieur Roger Bernard, le 6 février 2019.
Nos pensées vont à sa famille et à ses proches.

Si vous ne souhaitez pas que vos événements familiaux soient publiés, merci de nous en informer.

Nos Conseillers Municipaux auront le plaisir de vous recevoir lors des permanences du samedi matin de 10h à 12h à la mairie.

MARS

Samedi 02: Emmanuel Houdant
Samedi 09: Cédric Thibaut
Samedi 16: Yves Lechevallier
Samedi 23: Anne-Marie Thibaut
Samedi 30: Philippe Beaudoin

AVRIL

Samedi 06: Jérôme Champion
Samedi 13: Véronique Girard
Samedi 20: Régine Rey
Samedi 27: Michel Coterot

MARCHÉ À VILLIERS-SOUS-GREZ

Parvis de l'église
tous les jeudis à partir de 16h00

HORAIRES DE LA MAIRIE

lundi, mardi, jeudi
de 13h30 à 17h00
samedi de 9h00 à 12h00
Téléphone: 01 64 24 21 03
villierssousgrez@laposte.net

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE (allée Jean Tardieu)

- mercredi de 10h à 12h
- jeudi de 9 h à 10h et
de 16h30 à 18h30
- samedi de 17 h à 19 h
vacances scolaires : mercredi
de 10h à 12h
bibliotheque-villiers-s-grez@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi
de 13h 30 à 16h
Le samedi matin de 10h à 12h.

BUS POUR FONTAINEBLEAU

le **vendredi**
départ «centre» 9h10
«Croix-Lambert» 9h15
retour Villiers 12h15

Entre deux plumes-tambours, continuez de vous informer en consultant le site internet de Villiers-sous-Grez
<http://www.villierssousgrez.fr>

Agenda

Réunion du conseil municipal:

20 / 03 ; II / 04

Grand débat (organisé par Initiatives Villageoises):

04 ; II / 03

Collecte sélective d'emballages et papiers

13;27 / 03
10;24 / 04

Recréatif

Samedi 02/03 : Bonnes nouvelles (Amicale Villaronne)

Mardi 05/03 : Mardi gras (Amicale Villaronne)

Dimanche 10/03 : Lecture collier rouge (utopies&co)

Samedi 06/04 : Bonnes nouvelles (Amicale Villaronne)

Samedi 13/04 : Théâtre "3 ruptures" (La Municipalité)

Dimanche 14/04 : Loto (Amicale Villaronne)

Pour les dates du récréatif chez nos voisins, nous vous invitons à consulter la rubrique « Demain »

Parution du prochain plume-tambour : début mai

Comité de rédaction : Yves Lechevallier, Régine Rey, Odile Lechevallier, David Viratel, Emmanuel Houdant, Belzunce Nathalie, Jean-Pierre Girard, Sylvie Lepage, Ludovic Jeannotin, Dominique Ceraudo

Mise en page : Dominique Ceraudo, Régine Rey

Tirage : mairie de Villiers-sous-Grez

adresse : plumetambour@gmail.com